

Edito du Maire



La réunion publique du 17 novembre nous a permis de vous faire part de nos orientations d'urbanisme dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUiH) pour les 20 prochaines années.

Il s'agissait pour l'équipe de partager cette étape intermédiaire avec les Braxéens présents dans la continuité du débat au sein du Conseil Municipal.

Le projet de notre commune s'inscrit dans celui de la Métropole et tous les enjeux de son développement. La prochaine réunion publique sera planifiée au début du printemps pour faire le point sur les finances et aborder les projets de la commune comme nous le faisons tous les ans.

Nous allons maintenant travailler sur le plan de voirie de la commune. Un de nos objectifs est de planifier à court, moyen et long terme le schéma d'aménagement de la voirie en cohérence avec le plan d'urbanisme qui prend forme.

Ces questions sont importantes comme le sont vos attentes. Elles nécessitent des études avec les services spécialisés de Toulouse Métropole afin de trouver l'équilibre entre les déplacements des voitures et les modes doux.

Nous allons commencer par procéder à la sécurisation de 3 zones de Brax. Outre la mise en place de stops et de « cédez le passage », des « passages à vues » vont être expérimentés et feront l'objet d'évaluation.

Ces aménagements devront également faire face à un principe de réalité : celui du coût financier acceptable.

Au même titre que l'urbanisme, nous vous consulterons afin de recueillir vos propositions et vos avis.

L'année 2016 prend fin. Nous essaierons de n'en retenir que les moments positifs car c'est avant tout la vie qui prime. La vie, ses couleurs et ses espérances. L'année 2017 sera celle des élections nationales. J'émet le souhait d'entendre des projets politiques constructifs et non pas des discours qui ont pour objectif de broyer du noir, d'agiter le drapeau de la peur et de l'incertitude, de cliver les populations. Ce serait donner une part trop belle à tous ces agitateurs qui espèrent en force la résurrection d'une politique de l'extrême. Je retiens l'image de nos nombreux écoliers qui étaient présents lors de la commémoration du 11 novembre accompagnés par leurs enseignants. Cet événement reste un moment privilégié de rencontre intergénérationnelle.

Je vous propose de nous retrouver lors des manifestations municipales et des associations des semaines à venir. Parmi ces dernières, je vous donne rendez-vous à la cérémonie des vœux qui se tiendra le 8 janvier à 17h à la salle des fêtes et qui sera ouverte à tous les Braxéens cette année.

Venez nombreux !

Je vous souhaite, avec toute mon équipe municipale, une belle année 2017.

François Lépineux

François Lépineux

Maire de Brax

Vice-Président de la Commission Développement Durable et Energie de Toulouse Métropole

**L'équipe municipale
vous souhaite
de joyeuses fêtes de fin d'année**



VŒUX AUX ASSOCIATIONS ET AUX BRAXEENS
Dimanche 8 janvier 17h à la salle des fêtes
Venez nombreux !

Votre conseil municipal

Le Maire

François Lépineux

Maires adjoints

Catherine Taborski

Bernard Pommet

Frédéric Jeanne

Esmâ Al-Gamra

Anne-Marie Mellet

Christophe Mangion

Conseillères déléguées

Véronique Perrier

Anne Lamotte

Conseillers municipaux

Matthieu Yefsah

Hervé Lépine

Sophie Gillaux

Christophe Houzé

Dominique Duthoit

Françoise Lebol

Éric Delmas

Christine Baur

Thierry Zanatta

Sylvie Bouigue

Jean-Pierre Vergé

Bernard Cunnac

Cédric Bretos

Patricia Scibor



Accueil du public

Du lundi au vendredi : 9h à 12h - 15h à 18h

Le samedi : 9h à 12h

Fermée tous les samedis matins pendant les vacances scolaires

Tel : 05 62 13 06 70 - Fax : 05 62 13 06 71

Mail : contact@mairie-brax.fr - Site : www.mairie-brax31.fr

La mairie sera exceptionnellement fermée

Les samedis : 22 et 29 octobre

La mairie fermera exceptionnellement à 16h les 23 et 30 décembre

Vos élus à votre écoute :

Un élu tient une permanence à la mairie, tous les samedis de 10h à 11h30. Si vous souhaitez le rencontrer, prenez rendez-vous auprès de l'accueil.

URBANISME

Orientations urbanistiques de la commune

Le 17 Novembre la municipalité a tenu une réunion publique sur le thème de l'urbanisme afin de présenter les modifications qui se dessinent au niveau métropolitain et les orientations prises par la commune.

PLUi-H : Plan Local d'Urbanisme intercommunal habitat

Toulouse Métropole met en place, par obligation légale, un Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui fera aussi office de plan local d'Habitat (PLUi-H). Sa construction devra faire la synthèse des différents règlements d'urbanisme (PLU et POS) des 37 communes de la Métropole pour en obtenir un seul et unique. Il fixera les grandes orientations stratégiques d'aménagement et les règles d'occupation et d'utilisation du sol, il déterminera les zones où l'on peut construire et celles que l'on souhaite protéger. Il servira de référence à l'instruction des permis de construire, des permis d'aménager, des déclarations préalables de travaux, etc...

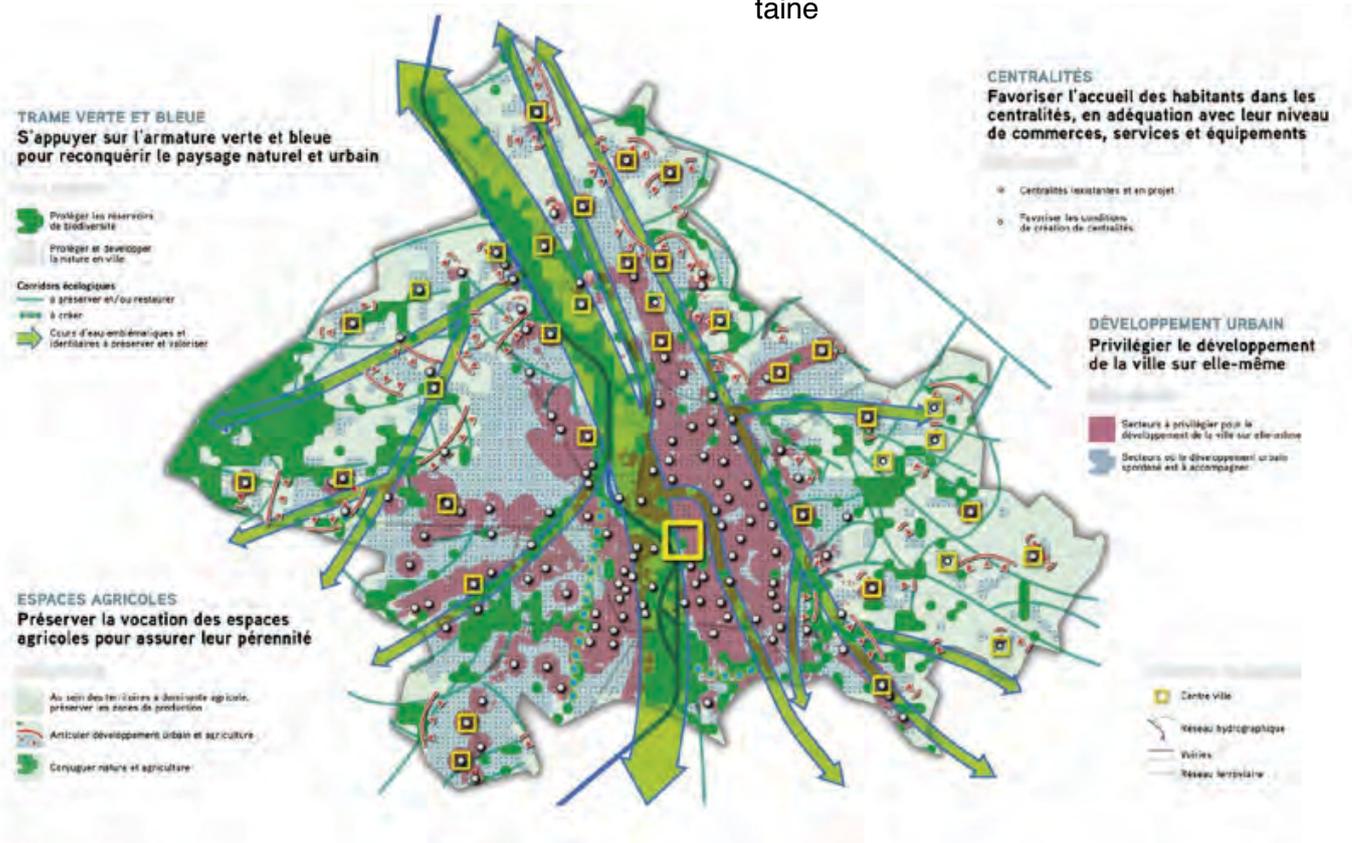
Le PLUi-H s'imposera à tous : particuliers, administrations et entreprises. Il sera mis en application en 2019.

3 étapes majeures de sa construction :

- La réalisation d'un diagnostic qui a consisté à évaluer la situation courante et à définir les enjeux pour la métropole
- L'écriture du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), en cours de finalisation, qui est la traduction politique du projet et qui sert de cadre à la dimension réglementaire.
- La création du règlement et du zonage, étape qui devra être terminée à la fin premier trimestre 2017.

La municipalité a initié très tôt des travaux pour s'inscrire dans ce plan métropolitain. En effet, la commune étant une des 6 de la Métropole encore sous le régime d'un POS (Plan d'Occupation des Sols), elle ne disposait pas de PADD à proposer au plan Métropolitain. Pour faire face aux enjeux qui se présentaient - disparition des COS (Coefficient d'Occupation des Sols) règlement unique pour toutes les communes, nouveau zonage etc... - la municipalité a décidé dès 2015 de réaliser un diagnostic et un plan guide local d'urbanisation en collaboration avec l'Auat (Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulousaine) afin de proposer des éléments locaux à la construction globale métropolitaine

Favoriser l'accueil des habitants dans les centralités, en adéquation avec leur niveau de commerces, services et équipements.



URBANISME

Carnet d'orientations de la commune

Mr Ionesco, de l'AUAT, est venu présenter le plan guide local rédigé par l'agence, fruit des travaux menés avec la municipalité. Ce carnet d'orientations a pour but de définir un cap et des priorités à l'urbanisation pour les 20 années à venir.

Ce plan met en évidence plusieurs éléments dimensionnant l'aménagement futur de la commune.

On observe que les terrains privés font déjà l'objet de divisions parcellaires. Cette évolution devrait s'accélérer lors du passage en PLUi-H, notamment avec la suppression du COS et de la surface minimale des parcelles.

La commune s'est récemment urbanisée autour de l'axe du RD 24 mais en laissant des zones vierges dites « dents creuses » au milieu de zones urbanisées.

L'urbanisation à conduire se fera en priorité sur ces zones.

- Limiter l'étalement urbain
- Développer la ville sur elle-même
- Economiser l'espace agricole

Deux secteurs appelés à évoluer à plus ou moins brève échéance, le cœur du village et le secteur dit Moulin Maudinat, parcelle en friche le long de la RD24 à l'entrée du village, font l'objet d'une OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation). Cet outil comporte des éléments réglementaires opposables venant s'ajouter à la réglementation à venir. Il ne s'agit pas de projet mais d'orientation d'aménagement visant à encadrer les projets à venir.

Les hypothèses actuelles de croissance de population amèneraient la commune à franchir le cap des 3500 habitants aux alentours de 2025.

A cette échéance, la commune devra avoir 25% de logements sociaux.

Les outils règlementaires du PLUi-H devront nous aider à tendre vers cet objectif.

Le plan guide répond aussi à d'autres orientations du PLUi-H visant à limiter l'étalement urbain, à développer la ville sur elle-même et ainsi à économiser l'espace agricole.

Il propose la valorisation de franges urbaines visant à marquer la transition ville - espaces agricoles.

Les grands secteurs de projets et leurs spécificités

✓ Le secteur « Centre-bourg Gare », l'identité de Brax

Le quartier le plus attractif de par sa proximité avec les services et les équipements.

Un territoire aux enjeux liés à la dynamique urbaine et de renouvellement

✓ Les secteurs de projets en lien avec la route de Leguevin, l'entrée de ville de Brax

Des réserves foncières stratégiques, 1^{er} image de Brax depuis Leguevin

Un territoire à fort enjeux sociaux et urbain

✓ Les franges urbaines, des territoires sensibles à l'interphase entre secteur urbanisé et secteur agricole ou de nature

Des territoires à fort enjeux environnementaux



Projets de construction sur Brax

Projet de logements :

Projet de construction de logements par Colomiers Habitat au 5 Chemin des Cigareaux.

Projet de démolition du bâti existant et construction de 23 logements sociaux en R+1, du T2 au T4 avec 40 places de stationnement.

Livraison prévue début 2019.



Projet , maquette non contractuelle

Projet école :

Démolition et reconstruction du bâtiment scolaire François Verdier.

Date de livraison des nouveaux bâtiments prévue fin 2018 (sous réserve de l'obtention des subventions du CD31, de la DETR et de la CAF).



Projet , maquette non contractuelle
couleur façade en cours de définition



Projet cimetière :

Les plans finalisés du projet du cimetière ont été présentés. Cependant un problème d'acquisition de parcelle subsiste et retarde la réalisation du chantier. Le choix de l'emplacement au bout du chemin des Coustalasses date de 2012, les études de sols ont été réalisées en 2013 et le recrutement du maître d'œuvre a été signé sous l'ancienne municipalité la semaine précédant les élections municipales en mars 2014. Mais aucune démarche administrative concernant l'acquisition du foncier nécessaire à la création de la voirie pour l'accès au cimetière n'avait été engagée ! Alors que la situation semblait clarifiée et que les services fonciers de Toulouse Métropole finalisaient les actes, le revirement d'un propriétaire génère une difficulté et des retards supplémentaires. Nous travaillons en étroite collaboration avec la Métropole, qui a la compétence « cimetière » et qui est le financeur de l'opération, afin de déterminer la réponse adéquate et les adaptations nécessaires au démarrage du chantier.



Projet , maquette non contractuelle



Travaux sur la commune Voirie

Chemin de la Chauge

Le Conseil Départemental compétent sur la RD 24C a réalisé des travaux d'entretien de la voirie.

Tisseo a demandé de retirer les dos d'âne pour permettre le passage des nouveaux bus à plateau bas (pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite). Les « coussins berlinois » seront replacés rue du Château et des « passages à vue » seront disposés sur la rue de la Chauge. Les « cédez le passage » au carrefour de la voie ferrée seront remplacés par des STOP.

Rue Marie Mesplé

Les travaux Rue Marie Mesplé ont été réalisés par le service du Cycle de l'eau de Toulouse Métropole, afin de créer un maillage entre les communes de Pibrac et de Brax. Une canalisation fonte DN125 en tranchée le long de la RD37 a été posée.

Une étude est en cours pour ralentir la vitesse des véhicules et permettre aux piétons et aux deux roues de circuler plus en sécurité sur cette voie. Un passage des véhicules en alternance devrait être posé à titre expérimental et fera l'objet d'une évaluation.

Chemin du Moulin

Un passage à vue sera posé pour ralentir la vitesse des véhicules et améliorer la sécurité de tous les usagers sur ce chemin. Ce dispositif fera également l'objet d'une évaluation.

L'ancienne Station d'Épuration

La station d'épuration située au fond de l'impasse Terrouges et qui n'était plus en fonction depuis de nombreuses années a été démolie.

Tous les ouvrages (cuves, équipements...) ont été démantelés, les cuves ont été pompées et l'ensemble des déchets évacué selon les normes environnementales strictes dans des sites agréés.

Le bâtiment principal de la station sera conservé pour servir d'entrepôt et de local pour l'association des chasseurs.

SNCF: pose de grillage de sécurité

La SNCF sur son emprise au sol, a continué à sécuriser les voies par la pose de grillage le long de la voie depuis le passage à niveau rue des Ecoles jusqu'à l'impasse Terrouges.

Abattage du pin parasol sur le Boulodrome

Le pin parasol n'est pas une variété d'arbre adapté à un environnement urbain. Il sera prochainement abattu afin de sécuriser les bâtiments autour du boulodrome sur lesquels il menace dangereusement de s'effondrer. Le système racinaire de l'arbre est tellement développé qu'il détruit tous les aménagements réalisés sur le parking dédié aux personnes handicapées.

Inauguration agrandissement du mur d'escalade

Le 4 novembre à 18h30 a été inauguré l'agrandissement du mur d'escalade en présence Mme C. Pouponneau Conseillère Départementale, de P. Briançon Conseiller Régional, M. F. Lépineux Maire, d'élus, de présidents d'associations de Brax, ainsi que de nombreux braxéens parmi lesquels un nombre important de membres de l'association Brax Montagne.

Cet agrandissement, projet initié en 2011 et d'un montant total de 24 210 € (HT), a pu se réaliser grâce à la subvention du Conseil départemental pour 9 684 € (40%), le reste étant pris en charge par la commune, et grâce aux 500 heures de bénévolat assurées par une trentaine de passionnés de l'association Brax Montagne, qui ont permis de réduire le coût de 4000 €.

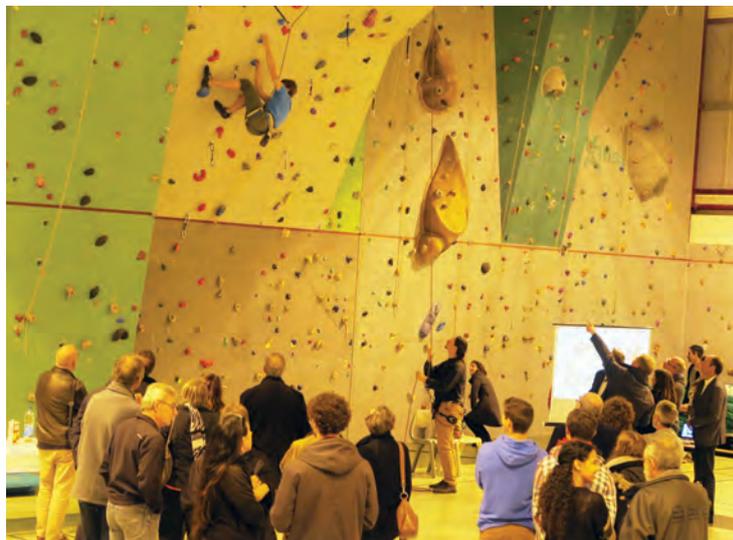
Ce mur est utilisé par plus de 100 adhérents de Brax Montagne, mais aussi par les écoles de Brax, l'ALAE et d'autres organismes qui en font la demande.

Lors de son allocution, le maire a remercié l'ensemble des acteurs et encouragé ces actions de bénévolat, preuve de la vitalité de notre village.

Il a rappelé l'importance des travaux: 360 m de tubes d'acier, 400 kg de silice, 20 hg de résine, 120 l de peinture, 44 panneaux, 5280 inserts, 10 560 vis, etc.

Mme Pouponneau a souligné l'action du Conseil Départemental pour que les subventions consacrées aux équipements sportifs soient réparties de façon équitable entre toutes les communes, qu'elles soient grosses ou petites.

Au cours du pot qui a suivi, un jeune escaladeur de Brax Montagne a pu, avec brio, montrer ce qu'il était possible de réaliser en escalade et notre Conseillère départementale n'a pas hésité à utiliser ses capacités sportives avec l'ascension d'une des 17 nouvelles voies de ce nouveau mur.



Défi Familles à Energie Positive

Une première pour Brax : 7 familles au défi !

Suite à l'appel à participation au défi «Énergies Positives», c'est un groupe de 7 ménages braxéens qui ont accepté le défi de réduire leur consommation d'énergie d'au moins 8% pendant un hiver.

Le défi débute en janvier et les participants vont pouvoir comparer leur consommation d'énergie à celle des autres et échanger leurs astuces et expériences.

Pour cette 3ème édition organisée par Toulouse Métropole, 118 Familles "Energie Positive" participent au défi réparties dans 24 équipes dans la métropole.



Retrait des colonnes aériennes pour les emballages plastique et papier-carton

Afin d'harmoniser les modes de desserte et d'homogénéiser les dispositifs de collecte, Toulouse Métropole a retiré depuis le 15 novembre les colonnes aériennes destinées aux emballages en plastique et celles réservées aux papiers et cartons sur le domaine public.

Toutes les colonnes aériennes ont été retirées sur les communes où la collecte déchets est réalisée en porte à porte (containers bleus)

A Brax retrait des points de collecte : rond-point du pressoir, cimetière et place du Pigeonnier.

Merci de ne pas déposer vos déchets au sol.

R
A
P
P
E
L



Ensemble,
réduisons l'impact
de nos déchets
sur l'environnement !



ENVIRONNEMENT

INFO → ÉNERGIE

L'Espace INFO-ÉNERGIE est à votre service !

Un service d'information et de conseil, indépendant et gratuit à la disposition du public, en donnant la priorité à la maîtrise de l'énergie principalement dans le bâtiment.

Le conseiller INFO-ÉNERGIE est à la disposition du public pour répondre aux questions sur :

- la conception du logement
- l'isolation et la ventilation
- le chauffage et l'eau chaude sanitaire
- les énergies renouvelables
- le transport
- les aides financières et déductions fiscales

Un spécialiste répond à vos questions : possibilité de prendre rendez vous sur internet :

<http://infoenergie-toulousemetropole.fr/>

Permanence téléphonique : 05 67 69 69 67

du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Permanence d'accueil :

Mairie Pibrac : Esplanade Sainte Germaine

2ème mardi du mois en alternance avec Cornebarrieu.

Appel à candidature

En partenariat avec Solagro, le groupe de travail Développement Durable et Energie de Brax va organiser une manifestation : La Nuit Thermique .

Le but est d'améliorer les performances énergétiques de son habitation avec le soutien de notre partenaire. La première étape est de **constituer un groupe de citoyens en février** qui effectueront leurs propres mesures afin de mieux maîtriser leur facture énergétique. **Nous invitons les volontaires à s'inscrire à l'accueil de la mairie ou par email avec en objet "Nuit Thermique" à : contact@mairie-brax.fr**

Un doute, une question ?

Problème de collecte, demande, changement ou vol de contenants, information déchèteries, réservation d'un composteur.

Contact Toulouse Métropole : appel gratuit depuis un poste fixe.

Tél : 0800 201 440

Recycler le verre, un geste simple et efficace !

Aujourd'hui, un habitant de la Métropole trie 1 bouteille sur 2, contre 2 bouteilles sur 3 au niveau national. Une bouteille de verre jetée dans les ordures ménagères coûte 4 fois plus cher (coût de collecte et d'incinération) que si elle avait été déposée dans un récup' verre ! De plus, le verre est un matériau recyclable à 100 %, sans perte de qualité ni de quantité. Avec une bouteille recyclée, on refait une nouvelle bouteille, et ceci à l'infini ce qui représente une économie de matières premières et d'énergie.

La collecte du verre s'effectue en apport volontaire. Il appartient à chacun de déposer bouteilles et bocaux dans les conteneurs verts, installés à Brax : Rond-point du pressoir (Terrouges) - Parking du gymnase Cimetière (rue des Ecoles) - Rue de l'Arramon (nouveau) - Place du Pigeonnier.

Que déposer dans la borne à verre ?

Les bouteilles, pots, bocaux sans capsule ni bouchon.

Ne pas déposer dans la borne à verre :

La vaisselle en verre, la porcelaine ou la faïence qui contiennent du plomb.

Elles ne fondent pas à la même température que le verre des bouteilles

et ne peuvent pas être recyclées. La vaisselle cassée doit être jetée à la déchèterie.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour voter en 2017, inscrivez-vous avant le 31 décembre 2016 !

Quelles sont les dates des prochaines élections ?

Élections	Dates	Durée du mandat
Présidentielle	1er tour : 23 avril 2017 2nd tour : 7 mai 2017	5 ans
Législatives	1er tour : 11 juin 2017 2nd tour : 18 juin 2017	5 ans

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, **l'inscription sur les listes est une démarche volontaire en mairie**. Les demandeurs doivent être âgés d'au moins 18 ans la veille du 1er tour du scrutin, être de nationalité française et jouir de ses droits civiques et politiques. Rendez vous en mairie avec votre pièce d'identité, un justificatif de domicile.

Une fiche d'inscription est téléchargeable sur le site www.mairie-brax.fr. Fiche à compléter et à déposer, avec les pièces justificatives, dans la boîte aux lettres de la mairie. Information : <http://www.ouijevote.fr/>



Vous habitez Brax et souhaitez voter, il ne vous reste plus que quelques jours pour vous inscrire sur les listes électorales.

Une permanence pour les inscriptions aux élections sera ouverte en mairie le 31 décembre 2016 de 8h à 10h.

SOLIDARITE

Les Restos du coeur

- Distribution d'une aide alimentaire : **le mardi de 9h à 11h30**, sur inscriptions préalables. L'aide alimentaire est soumise à un barème, selon les revenus disponibles de la famille.

- Les inscriptions et l'aide à la personne : **le vendredi de 14h à 16h**. Connaître et répertorier les problèmes pour orienter les personnes vers les organismes concernés, centre social, Entraide et Partage, L'AD31, etc, pour des sujets tels que la CPAM, la CAF, Pôle Emploi.

Pour tout renseignement, tel : 06 68 09 91 42.
Centre de LEGUEVIN - 1, allée de Lattre de Tassigny
ad31.leguevin@restosducoeur.org

Plan Grand Froid : pensez à vous inscrire sur le registre !

Les mairies sont chargées d'identifier les personnes de plus de 65 ans, les personnes isolées et les personnes handicapées les plus vulnérables. Un registre nominatif et confidentiel de recensement des personnes à risque est ouvert à la mairie. Si vous vous sentez concerné par cette démarche ou si vous connaissez des personnes particulièrement exposées, **n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie au 05 62 13 06 70**. En cas du déclenchement du Plan Grand Froid par la Préfecture, un élu vous contactera.



Les demandes de secours progressent chaque année et dans le même temps de moins en moins de personnes s'engagent comme sapeur-pompier volontaire.

En devenant sapeur-pompier volontaire, vous participerez à un service public fondé sur l'entraide où rien de ce qui est humain ne vous sera plus étranger.

Les conditions pour être sapeur-pompier volontaire :

- Être âgé de 16 à 55 ans
- Respecter et adhérer aux valeurs des sapeurs-pompiers comme « l'altruisme, la solidarité, la discrétion »
- Avoir une bonne condition physique
- Jouir de vos droits civiques

Les sapeurs-pompiers vous apporteront :

- Les connaissances pour porter secours dans l'urgence à la population
- La satisfaction de protéger et de secourir
- Le dépassement de soi dans la solidarité

Renseignements sur le site de la Préfecture
www.haute-garonne.gouv.fr/volontariat-sapeurs-pompiers

En contactant le service volontariat du SDIS : **Sonia El Bejaoui, Chef de projet Développement et Pérennisation du volontariat** : Tel : 05 61 06 37 33 ou par mail à sonia.elbejaoui@sdis31.fr ou devenezpompier@sdis31.fr

L'antenne du Secours Catholique de Pibrac - Brax a ouvert un café solidaire à PIBRAC



Le Solid'Art Café n'est pas un café ordinaire, ce n'est pas un commerce, **c'est avant tout un lieu de vie** :

- pour se rencontrer et échanger dans un esprit d'entraide,
 - pour lutter contre la pauvreté, valoriser la parole et développer des actions basées sur la fraternité.
- C'est aussi un lieu de création d'envies pour partager et exprimer ses talents, autour d'une boisson. Café solidaire est ouvert à tous, vous êtes tous les bienvenus !

Ouverture mercredi matin de 9h à 12h et les mardis et vendredis après-midi de 14h à 17h.

Tel : 05 61 86 07 92 - Ancien chemin de Brax, Prieuré Saint Dominique à Pibrac

La vie de la commune - Manifestations Braxéennes

Commémoration du 11 novembre - Monument aux morts et stèle Morhange



Concert des 3 chorales, église de Brax



Chorale des Mescladis du Larzac



Chorale de Brax «les Z'amuse Chœur»

Rencontre avec un auteur Bibliothèque municipale



A. Dan, «Des gorilles et des hommes»



Chorale des «Men in Brax»

Marché solidaire



La bourse aux jouets



Démonstration arts martiaux



ALAE



APEB

Grand succès encore cette année pour le 6ème marché solidaire organisé par l'association EPICEA et les Copeaux Occitan. On ne remerciera jamais assez les organisateurs et les jeunes du PAJ et de l'ALAE (tombola et buvette), le Foyer Rural (animations Théâtre et guitare) les parents d'élèves de l'APEB qui ont lu de belles histoires aux enfants, les membres du club d'arts martiaux qui ont fait une spectaculaire démonstration dimanche après midi ... et surtout le Père Noël très touché par les nombreuses lettres qui lui sont parvenues. Cette année encore la solidarité, relayée par les nombreuses associations d'aide humanitaire présentes, a réuni les Braxéens et Braxéennes de tous âges et a permis à nos concitoyens de se retrouver dans un moment de grande convivialité et de chaleur humaine partagée. A l'an prochain !!

La vie de la commune - Manifestations Braxéennes

Marché solidaire, organisé par l'association EPICEA et les Copeaux Occitan



Tour en calèche avec le père Noël, organisé par l'association des Commerçants et des Artisans



Marché de Noël des écoles, organisé par l'école élémentaire, l'APEB et l'ALAE



Joyeuses fêtes de fin d'année

PPRI : Plan de Prévention du Risque Inondation

Dans le cadre de l'élaboration du PPRI du bassin versant de l'Aussonnelle et à la suite de l'enquête publique qui s'est déroulée du 14 mars au 4 mai 2016, **le rapport et les conclusions de la commission d'enquête ont été remis à la DDT (Direction Départementale du Territoire) début novembre 2016.**

Ce rapport ainsi que l'ensemble des documents qui concernent ce plan sont mis en ligne sur le site internet des services de l'État en Haute-Garonne <http://www.haute-garonne.gouv.fr/PPRN> (rubrique PPRN en cours d'élaboration/de révision hors sécheresse).

Un exemplaire de ce rapport est consultable en mairie.

Consultations juridiques

Un service gratuit d'information et d'aide juridique ainsi qu'un accompagnement administratif vous sont proposés dans les locaux de la Mairie de Brax.

Renseignements et documentations sur vos démarches juridiques et administratives, les accès aux tribunaux dans les domaines du droit de la famille, droit commercial, surendettement, logement, droit des étrangers afin de prévenir d'éventuels conflits ou en amont de procédures juridiques.

Consultations : 14 janvier - 4 février - 4 mars - 8 avril

Tarifification ramassage des déchets verts

Rappel : le tarif de la mise à disposition et de la collecte des sacs à déchets de 1m³ est de 5€ pour 1 sac et de 10€ pour 3 sacs.

Repas des aînés

Le 15 janvier 2017, à 12h à la salle des fêtes, repas animé et dansant «Y a d'la voix»
Sur inscription uniquement
(réponse au courrier de la mairie)

Nouvelle activité à Brax :

☞ Nous souhaitons la bienvenue à Mélanie Martel, kinésiologue au 12 rue des Ecoles.

Inspirée de la médecine traditionnelle chinoise, alliant pressions et mouvements, la kinésiologie a pour but de lutter contre les blocages et permet d'être en meilleure forme physique et psychique.

Les lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-19h30
samedi matin. Tel : 07 69 14 20 09

email : kinesiobrax@gmail.com

<http://kinesiobrax.wixsite.com/kinesiobrax>

☞ Bienvenue à M Didier Leturcq de la société Tecni Télé Vidéo, spécialisée dans la réparation de produits électroniques grand public.

Tel : 05 61 86 17 85 - ttv31490@free.fr

Baptême républicain

Le baptême de Maël s'est déroulé à la mairie le samedi 29 octobre en présence de ses parents, Mme et M Pontarrasse, de sa marraine et son parrain. Un joli moment républicain !



Votre Agenda

Décembre

31 : permanence en mairie pour les inscriptions sur les listes électorales, mairie de 8h à 10h
31 : réveillon du Comité des Fêtes, 20h salle des fêtes

Janvier

08 : vœux de l'équipe municipale aux associations et aux Braxéens, 17h à la salle des fêtes
15 : repas des aînés, 12h à la salle des fêtes
17 : venue à Brax de M Moudenc, Président de Toulouse Métropole
21 : spectacle clown, magie pour enfants offert par l'APEB, salle des fêtes
28 : loto du foot, 20h à la salle des fêtes

Février

25 : soirée Rock Ela, salle des fêtes